

## DECISION

Décision DAS-2025-05 portant attribution de subvention au CASIR

### LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES DE ROUEN

- Vu le code de l'éducation, notamment en ses article L715-2 et L715-3,  
Vu la délibération n°2020-03-06 du conseil d'administration de l'INSA Rouen portant délégation de pouvoir au directeur,  
Vu la demande de subvention présentée par le CASIR en date du 12 novembre 2024,

## DECIDE

### Article unique

Une subvention d'un montant de 17 000 euros est attribuée au CASIR.

A Saint Etienne du Rouvray, le 16 janvier 2025

Le Directeur de l'INSA Rouen



Mourad Abdelkrim BOUKHALFA

Comité d'Actions Sociales INSA Rouen  
685 Avenue de l'Université  
BP8  
76801 Saint Etienne du Rouvray  
T : 02-32-95-65-72  
Email : [casir@insa-rouen.fr](mailto:casir@insa-rouen.fr)

Saint Etienne du Rouvray,  
Le 12/11/2024.

Monsieur Pascal Williams, Président du CASIR  
A  
Monsieur Mourad Boukhalfa, Directeur de l'INSA de Rouen Normandie

Objet : Demande de subvention 2025

Monsieur Le Directeur,

Suite à l'envoi de notre bilan, nous vous sollicitons afin de bénéficier d'une nouvelle subvention d'un montant de 17 000€ pour l'année 2025.

Vous remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Monsieur Le Directeur, l'expression de mon profond respect.

  
Rascal Williams  
Président du CASIR